

## Démarche prospective "Ambitions 2020"

# L'avenir à inventer !

"Ambitions 2020" est une démarche de prospective au service de l'agriculture, mais plus généralement des hommes, des entreprises et des territoires du Cher. Trois étapes, animées par la Chambre d'agriculture, sont prévues, de mai 2008 au printemps 2009 : faire un diagnostic partagé, un état des lieux par filière et par territoire, avec l'ensemble des partenaires de l'agriculture ; imaginer ensuite, avec tous les acteurs du territoire, des scénarios d'évolution possibles ; enfin, construire avec les acteurs des filières des plans d'action.

**INTERVIEW**

**La Chambre d'Agriculture propose une démarche intitulée "Ambitions 2020", quel est son objectif ?**

**François Chenault** (président du comité de pilotage "Ambitions 2020") : Ambitions 2020 est une occasion de dialogue pour inventer ensemble notre futur, avec tous les acteurs agricoles et nos partenaires non agricoles.

approprié cette méthode et de l'adapter.

La conjoncture actuelle est favorable aux céréaliers. Au contraire, le bassin d'élevage allaitant connaît des difficultés importantes avec la Fco. Est-ce le moment idéal pour mener une démarche prospective ?

**F. C.** : Je pense que lorsque tout va bien, c'est le bon moment pour préparer l'avenir, on se sent plus solide. De même, la

tant qu'agriculteur, je me pose beaucoup de questions qui n'ont pas de réponse immédiate.

Prendre le temps de réfléchir à ce que sera mon métier demain est donc indispensable.

**C'est donc pour répondre aux questions posées par la société, liées au rôle environnemental et social de l'agriculture, à la performance économique des exploitations, que vous avez sou-**



Défi ou opportunité ?

L'objectif est bien de se demander comment agir et quelles inflexions mettre en place pour que notre futur corresponde à nos souhaits et favoriser le développement du tissu agricole et économique de notre département.

**Vous parlez d'un dialogue ? Ce n'est donc pas une démarche centrée uniquement sur la Chambre d'agriculture. Comment cela va-t-il se passer ?**

**Jean-Luc Gitton** (Vice président de la Chambre d'agriculture) : C'est grâce à l'apport de tous que cette démarche pourra aboutir.

Il y aura de nombreuses réunions avec des représentants des filières et dans les territoires.

**Mener une action de prospective, ce n'est pas si simple. Comment vous est venue cette idée ?**

**JL. G.** : cette idée d'être acteur de notre évolution, plutôt que de la subir, était une idée forte de la nouvelle mandature. Pour la méthode, on s'est inspiré de ce qui s'était fait ailleurs également dans le milieu agricole.

**F. C.** : en effet, les élus de la Chambre du Var se sont posés les mêmes questions en 2002. La méthode qu'ils ont choisie est basée sur le dialogue entre agriculteurs et non agriculteurs. Nous avons décidé de nous



**François Chenault,** président du comité de pilotage "Ambitions 2020".

crise que connaissent les éleveurs nous rappelle que l'on n'est jamais à l'abri et qu'il faut consolider nos bases pour se préparer aux enjeux de demain.

**D'accord, il y a des éléments de conjoncture, comme la nouvelle Pacen 2013. Mais 2020, c'est loin... A quoi cela sert-il de regarder si loin ?**

**F. C.** : pendant longtemps, on a dit aux agriculteurs quoi faire et comment le faire. Maintenant, on nous en demande toujours autant, mais de façon souvent contradictoire : par exemple, il faut produire plus mais avec moins d'intrants, produire pour nourrir les hommes mais aussi pour l'énergie... En

haité mener cette démarche ?

**JL. G.** : tout à fait, c'est à nous de définir les nouveaux rôles de l'agriculture, dans le dialogue avec le reste de la société. Pour moi, l'idée c'est vraiment d'être acteur de mon avenir, choisir nos orientations en intégrant les nouvelles contraintes, être réactif et surtout opérationnel.

**En quelques mots, dites-nous ce qui vous motive le plus dans cette démarche.**

**François Chenault** : si j'ose la comparaison, c'est comme partir en voyage...

D'abord, on choisit la destination (nos ambitions), puis on la programme dans le Gps qui nous indique l'itinéraire (ce seront nos plans d'action). Il y a parfois des déviations, mais l'objectif c'est bien d'arriver à bon port.

*Propos recueillis par Garance Thomé*

La démarche sera présentée à l'ensemble des partenaires le 13 mai.

Son socle, c'est l'écoute. Vous pourrez nous dire ce que vous en pensez tout au long de la démarche par courriel : ambitions2020@cher.chambagri.fr

**Camérail**  
ELEVAGE  
www.camerail.com

**VITE ! MORTE SAISON**

Choisissez le leader des produits numériques

**Olivier VIRMONT 06.73.69.80.21/02.48.24.46.76**

### Propos de Fédé

## Non, la grande distribution ne gagnera pas une fois de plus !

Le Président de la République s'est lourdement trompé en orientant le projet de loi de Modernisation de l'économie en faveur de la grande distribution.

Malgré un bon travail de concertation entre les professions concernées ; agriculture, agro-alimentaire, Pme, le projet de loi au final est arbitraire et aide une fois de plus le seul secteur de la distribution, déjà très concentré et très favorisé depuis des décennies.

Les arguments démagogiques de Michel Edouard Leclerc et l'urgence de faire du résultat pour le Président de la République en terme de pouvoir d'achat, ont semble-t-il, suffi pour emporter le morceau. Le texte actuel met en péril une partie énorme de l'économie française, l'agro-alimentaire sans aucune contrepartie pour la grande distribution. C'est maintenant aux Parlementaires de montrer leur pertinence en rendant à ce texte, l'équilibre tant attendu entre les maillons de nos filières, de la production aux consommateurs (voir également page 20).

*Etienne Gangneron*  
président de la Fdsea

## Assemblée générale des anciens exploitants

Tous les retraités sont invités à participer à l'assemblée générale de la section des anciens exploitants qui aura lieu le

**jeudi 15 mai à 9 h, salle de l'Aubois à la Maison de l'Agriculture, route d'Orléans à St Douichard.**

Après les rapports d'activité et moral, M. Chevalier de l'Organisation Générale des Consommateurs (Or.Ge.Co) parlera de la consommation, des arnaques, des soldes, des promotions et des ventes sur les foires, par correspondance et ou à domicile. M. Raymond Mangon, Vice-Président de la Snae, parlera des revendications et du travail de la SnaeL.

L'assemblée générale des anciens exploitants se terminera par un repas convivial. S'inscrire avant le 7 mai, prix du repas 25 euros par personne. Tél. 02.48.23.45.80 ou fax.02.48.26.40.98. (joindre le chèque lors de l'inscription).

*Marie-Josée Nivet*

## Fermeture des locaux de la maison de l'agriculture...

En raison de jours fériés, les bureaux de la maison de l'Agriculture seront fermés au public les vendredis 2 et 9 mai prochains, ainsi que le lundi 12 mai.

Les horaires d'ouverture des locaux sont les suivants : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17 h et le vendredi fermeture des locaux à 16 h.

Organismes concernés : Adasea, Adpa, Asavpa, Chambre d'agriculture du Cher, Confédération Paysanne, Crpf, Cuma Informatique, Fdgeda, Fdsea, Fnams, Gabb, Information Agricole du Cher, Jeunes Agriculteurs, Udsuma.

Les bureaux décentralisés de la Chambre d'agriculture (Saint-Amand-Montrond, Sancerre et Sancoins) seront également fermés.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la maison de l'agriculture au 02.48.23.04.00.

### ...et de la Msa

Les bureaux de la Msa Cœur-de-Loire et les antennes locales de Vierzon, St Amand et Sancerre seront exceptionnellement fermés au public le vendredi 9 mai.